

07/11/2014

Objet : Diagnostic Accessibilité

Hertz

**26, boulevard Joffre
Reims**

« *Obligation de prendre les lieux loués dans l'état où ils se trouvent au moment de l'entrée en jouissance, sans pouvoir exiger aucun travaux de quelque nature que ce soit, ni remise en état de la part du Bailleur* ».

Diagnostic :

I. Places de Stationnement

Il n'y a pas de places, nous nous trouvons sur la voie publique. Les places attribuées sont utilisées au stockage des voitures.

II. Cheminements Extérieurs

Idem, nous nous trouvons sur la voie publique.

III. Accès au bâtiment ou à l'établissement et aux locaux ouverts au public



Ici, l'accès se fait de plein pied par une porte vitrée à signaler.
La poignée de porte n'est pas préhensible.

Il y a une sonnette qui est trop haute et non signalée.

IV. Circulations Intérieures Horizontales

À l'intérieure, il semble compliqué de rendre l'espace accessible aux UFR. Il y a peu d'espace qui permettrait de créer une zone pour un élévateur par exemple.